

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 410 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 410

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 avril 1961

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro

30 avril 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Le salaire forfaitaire mensuel de M. Hua Da Ernest, chef d'atelier auxiliaire du service de la Voirie, est fixé, pour compter du 1er janvier 1961, à 70.000 francs Djibouti (soixante dix mille) exclusif de toutes indemnités à l'exception des allocations familiales.